

Dossier rempli le :

Réponse reçue le :

DOSSIER DE PRE-INSCRIPTION

MICRO CRECHE ASSOCIATIVE

Ô paradis des tout-petits

Contact : Céline Pérou Tél : 06 87 26 17 74

Mail : apdtp77@bbox.fr

Dépôt du dossier :

Micro crèche associative « *Ô paradis des tout-petits* » rue Jules
Duquesne, 77780 BOURRON MARLOTTE

MEMO POUR L'INSCRIPTION A LA MICRO-CRECHE

- Dossier ci-dessous à compléter et à retourner signer
- Etude de la demande d'après vos besoins et de la disponibilité des places d'accueil. La responsable technique vous contacte dans les meilleurs délais pour vous informer de la possibilité d'accueil ou enregistrer votre demande sur liste d'attente.
- Dans le cas d'une possibilité d'accueil, la liste de documents à fournir vous sera transmise puis lors d'un rendez-vous, une visite des locaux et présentation de l'équipe sera organisée. Les documents seront remis à ce moment.
- Validation de l'inscription, signature du contrat d'accueil et planification de l'arrivée de l'enfant.

Ce dossier est **une demande de pré-inscription**.

Veillez le remplir en mettant la date sur la première page et le déposer sur le site ou l'adresser par mail à l'adresse suivante : apdtp77@bbox.fr

Les demandes de pré-inscription sont étudiées selon plusieurs critères :

- Le lieu d'habitation de la famille
- Situation de la famille
- Si un autre enfant fréquente la micro crèche
- Le lieu de travail
- Dossier complet

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENFANT

Si l'enfant est déjà né :

1^{er} enfant :

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Date souhaitée d'entrée à la micro-crèche :

2^{ème} enfant :

NOM et Prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Date souhaitée d'entrée à la micro-crèche :

Si l'enfant n'est pas encore né (à partir du 6^{ème} mois de grossesse) :

NOM de famille de l'enfant à naître :

Date prévue de la naissance :

Date souhaitée d'entrée à la micro-crèche :

Dès la naissance, contacter la micro-crèche pour donner le prénom et la date de naissance de votre enfant afin de confirmer la demande d'inscription, Auquel cas, votre dossier sera sur liste d'attente.

Frère(s) et/ou sœur(s) (nom, prénom, date de naissance) :

1/

2/

3/

4/

Informations complémentaires (Enfant en situation d'handicap ou autre situation à préciser)

RESPONSABLES LEGAUX

<p>Nom et Prénom du premier parent</p> <p>_____</p> <p>Adresse du domicile</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p> _____</p> <p> _____</p> <p> _____@_____</p> <p>Profession : _____</p> <p> du lieu de travail _____</p> <p>_____</p>	<p>Nom et Prénom du second parent</p> <p>_____</p> <p>Adresse du domicile (si différent)</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p> _____</p> <p> _____</p> <p> _____@_____</p> <p>Profession : _____</p> <p> du lieu de travail _____</p> <p>_____</p>
---	---

Numéro Allocataire CAF ou MSA :

Situation familiale : cocher la case correspondante à votre situation :

- Mariés Union libre Pacsés
 divorcés Séparés Célibataire veuf(ve)

Si vous êtes séparé ou divorcé, qui a la garde* de l'enfant ? Cocher la case correspondante à votre situation :

- Alternée

***Fournir la photocopie du jugement du tribunal.**

Nom du médecin traitant de l'enfant :

Adresse :

Téléphone :

La vaccination de votre enfant est-elle à jour ? Oui Non* En cours *

*Depuis le 01/2018, les enfants doivent obligatoirement être vaccinés contre 11 maladies. Pour plus d'infos, consultez votre médecin ou le site du ministère des solidarités et de la santé ou le site « vaccination-info-service ».

Dans le cadre de proposition de réunions, de conférences, de temps d'échange ou de participations à des ateliers, quelle serait vos disponibilités (du lundi au samedi) ?

	Disponibilité	Type de participation
Parent		
Parent		

Autres propositions :

.....

JOURS ET HORAIRES D'ACCUEIL DE L'ENFANT

Noter à partir des jours souhaités, les heures d'accueil dans le tableau ci-dessous. Les heures inscrites dans le tableau seront considérées comme définitives au moment de l'inscription.

Jour	Heure d'arrivée	Heure de départ	Totaux nombres d'heures/jour
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
TOTAL :			

Si vous travaillez par roulement, vous fournirez un justificatif de votre employeur et vous vous engagerez à donner la planification de vos besoins avant le début du mois.

Informations : la micro crèche est ouverte 47 semaines par an, de 7 heures à 19 heures, elle fermera 5 semaines répartie comme suit :

- Une semaine au printemps,
- 3 semaines en été et
- Une semaine entre Noël et le jour de l'an

Fait à, le

Signature des parents